

## INSPIRE FUND

### *Flexible Funding Mechanism*

Le groupe de travail INSPIRE, un réseau informel d'une centaine d'agences engagées dans la mise en œuvre de programmes INSPIRE, a également lancé un appel à propositions pour soutenir les activités de sensibilisation et d'engagement d'INSPIRE dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Le financement est rendu possible par le New Venture Fund et Ignite Philanthropy: Inspirer la fin de la violence contre les filles et les garçons.

### **LE CONTEXTE:**

Jusqu'à un milliard d'enfants ont subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques au cours de l'année écoulée. INSPIRE est un groupe technique destiné à tous ceux qui s'engagent à prévenir et à combattre la violence contre les enfants et les adolescents partant du gouvernement à la communauté, et de la société civile au secteur privé. Dix agences ayant une longue histoire de promotion d'une approche cohérente et fondée sur des évidences pour prévenir la violence contre les enfants ont collaboré pour développer INSPIRE.

Le paquet INSPIRE composé du document de base INSPIRE et du manuel de mise en œuvre d'INSPIRE comprend les sept stratégies suivantes qui, ensemble, fournissent un cadre pour mettre fin à la violence contre les enfants:

1. Mise en œuvre et application des lois;
2. Normes et valeurs
3. Environnements sûrs
4. Soutien aux parents et aux soignants
5. Revenu et renforcement économique
6. Réponse et services de soutien
7. Education et compétences de vie (écoles sûres)

Le document de base INSPIRE fournit le «quoi» pour chaque stratégie (par exemple, objectif, effets potentiels et preuves d'efficacité) tandis que le manuel d'implémentation INSPIRE fournit le «comment» (théorie du changement, meilleures pratiques et coûts pour chaque intervention). Le groupe de travail INSPIRE offre un forum où les gouvernements, les organisations bilatérales, les OSC, les associations professionnelles, les donateurs et les agences des Nations Unies peuvent: 1) collaborer pour obtenir un impact collectif au niveau mondial et national; 2) partager

des informations pertinentes sur une base continue; et 3) examiner périodiquement leurs progrès conjoints dans la mise en œuvre d'INSPIRE.

*\* Notez que si la mise en œuvre et l'application des lois est une stratégie INSPIRE, ce financement ne peut pas être utilisé pour mener des activités de lobbying telles que définies par la loi fiscale fédérale américaine. Cela inclut les tentatives d'influencer les actions prises par les organes législatifs (c'est-à-dire un projet de loi ou un acte soumis à l'examen du parlement, d'une assemblée de comté ou d'un autre organisme public élu). Les organisations qui demandent un financement devront également confirmer que les activités qu'elles entreprennent sont conformes aux lois locales du pays où ces activités ont lieu, y compris les lois relatives au lobbying et au plaidoyer.*

## **OBJECTIF:**

Permettre aux dirigeants des pays à faible et moyen revenu d'accroître la sensibilisation d'INSPIRE et d'engager la société civile et les gouvernements aux niveaux national et régional, et de ces expériences à exercer activement le leadership dans la création et le pilotage d'INSPIRE au niveau mondial. Un total de 750 000 \$ US est disponible dans le fonds INSPIRE à cette fin. Le financement est rendu possible par le New Venture Fund et Ignite Philanthropy: Inspirer la fin de la violence contre les filles et les garçons. Les contrats seront considérés de l'ordre de 5 000 USD - 30 000 USD aux fins décrites.

Veillez noter que des montants de financement plus élevés peuvent être envisagés pour des consortiums ou des initiatives dirigées par des partenariats. Veuillez contacter Nicolas Makharashvili (coordinateur, groupe de travail INSPIRE) à l'adresse suivante: [onm2003@cumc.columbia.edu](mailto:onm2003@cumc.columbia.edu)

## **LIGNES DIRECTRICES ET ACTIVITÉS D'ELIGIBILITÉ**

Les contrats seront émis pour:

- *Public cible*: individus, organisations et consortiums locaux (nationaux et régionaux) issus de pays à revenu faible ou intermédiaire (y compris, mais sans s'y limiter, les membres du groupe de travail INSPIRE):

- La priorité sera accordée aux ONG / OSC locales (et aux consortiums locaux dirigés par des ONG / OSC). Cependant, nous accueillons également les candidatures d'autres agences locales telles que le gouvernement et les institutions académiques.

- Les candidatures individuelles ne seront prises en considération que si elles peuvent démontrer une vaste expertise préalable sur le plan thématique et au niveau national, l'accès aux réseaux et les relations existantes.

- *Public secondaire*: les candidatures d'ONG internationales (ou de consortiums dirigés par des ONG) seront prises en compte; cependant, ils doivent clairement montrer comment les activités proposées ont été conçues en tenant compte de la propriété locale et comment les acteurs locaux en bénéficieront directement.

### **Diffusion et promotion du paquet INSPIRE et soutien à la participation:**

Les contrats peuvent couvrir les coûts d'activités telles que:

- Développer des produits dérivés tels que des sites Web, des traductions dans les langues locales, des résumés, des vidéos promotionnelles, des infographies, des résumés visuels et d'autres moyens de faciliter l'accès et la compréhension d'INSPIRE;
- Élaborer des documents de sensibilisation et de diffusion tels que des affiches, des dépliants, des brochures et des packs médias sociaux;
- des supports de communication sans marque pouvant être adaptés et déployés dans n'importe quel contexte;
- Organiser des activités d'information, des webinaires, des réunions et des événements avec des publics cibles clés;
- Présentation des stratégies INSPIRE lors d'événements clés;
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités liés au cadre INSPIRE;
- Organiser les lancements locaux d'INSPIRE avec l'engagement des acteurs clés;
- Travailler avec les médias scientifiques et la presse générale pour publier des articles et des éditoriaux;
- documenter et partager les histoires de réussite;
- Planification des activités pour la mise en œuvre éventuelle d'INSPIRE;
- Soutien à la participation et au voyage : les activités de cette catégorie visent à renforcer le leadership des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dans le réseau croissant d'individus et d'organisations engagés dans la mise en œuvre d'INSPIRE. Les contrats couvriront les coûts pour les acteurs et les dirigeants des pays à faible et moyen revenu pour participer à des formations et des discussions techniques sur INSPIRE et sur la promotion d'INSPIRE, y compris des événements pertinents avec des opportunités informelles de réseautage et de réunion qui pourraient faire avancer ces discussions.

Ce groupe d'activités vise à assurer que le paquet INSPIRE atteigne son large public cible (*ministères, ONG, agences de recherche, organisations internationales et bailleurs de fonds, par exemple*) et que les acteurs concernés puissent planifier ensemble et efficacement la mise en

œuvre d'INSPIRE. Toutes les activités / contrats proposés devraient être terminés au plus tard le 31 juillet 2019.

## **CONTENU DE LA DEMANDE**

Le processus de demande de contrat nécessite que vous soumettiez:

1. Informations générales sur votre projet (veuillez compléter en anglais),
2. Informations sur l'organisation (veuillez compléter en anglais),
3. Récit de la proposition (deux pages maximum, veuillez joindre en anglais, français, espagnol ou russe), et
4. Documentation de conformité (veuillez joindre en anglais).

*\* Notez que si vous souhaitez soumettre le descriptif de la proposition dans une autre langue, veuillez contacter Nicolas Makharashvili à l'adresse suivante: [onm2003@cumc.columbia.edu](mailto:onm2003@cumc.columbia.edu) pour plus d'instructions.*

## **EXAMEN DE LA DEMANDE**

Les propositions soumises à l'examen de financement seront examinées par un comité d'examen de 13 personnes comprenant des représentants intersectoriels ayant une connaissance approfondie des stratégies et des interventions d'INSPIRE.

Au moins sept participants seront nécessaires pour la prise de décision. Le comité a établi un protocole transparent pour prendre ses décisions de financement (disponible sur demande) et se réunira plusieurs fois par année pour examiner les propositions (en personne ou à distance). Les membres du comité de révision doivent déclarer tout conflit d'intérêts avant chaque appel ou réunion d'évaluation. Les membres ayant des conflits d'intérêts se retireront lorsque leurs projets seront discutés. Un conflit d'intérêts existe lorsqu'un membre du comité a un conflit d'intérêts réel ou apparent avec un particulier ou une organisation qui a soumis une proposition de contrat qu'il est censé examiner ou gérer. Le membre du Comité doit se retirer pour les raisons suivantes si le participant, un parent proche (par exemple, un conjoint, un enfant mineur, un frère ou une sœur ou un parent) ou un partenaire (par exemple, un associé proche ou d'autres collègues):

- a un intérêt financier dans le résultat d'une activité;
- Sert de dirigeant, d'administrateur, de membre, de propriétaire, de fiduciaire, d'expert, de conseiller, de consultant (avec ou sans rémunération) ou d'employé d'un demandeur ou d'un autre organisme qui serait touché par sa décision;
- négocie ou a conclu un arrangement en vue d'un emploi éventuel avec un demandeur ou un autre organisme qui serait touché par sa décision;

## **ÉVALUATION DE L'APPLICATION**

Toutes les demandes complétées seront évaluées en fonction du besoin, de la pertinence et de la faisabilité de l'activité proposée. Plus précisément, le Comité tiendra compte de facteurs critiques tels que:

- Le candidat proposé satisfait-il aux critères d'admissibilité?
- La preuve du besoin a-t-elle été démontrée et est-il clair comment le projet répondra au besoin identifié?
- Y a-t-il un plan pour une participation significative des enfants, le cas échéant?
- Des livrables clairs ont-ils été énoncés?
- Le projet est-il réaliste et peut-il être réalisé avec les ressources disponibles dans les délais indiqués?
- Est-il clair quelles preuves seront disponibles pour montrer que le projet a atteint les résultats, le cas échéant?
- Le demandeur a-t-il fourni des coûts clairs et raisonnables de son projet correspondant au projet proposé?
- Le candidat a-t-il des antécédents crédibles de réalisations et une solide réputation dans le secteur?
- L'activité proposée complète-t-elle d'autres activités liées à INSPIRE qui se déroulent aux niveaux national ou régional, le cas échéant?

## **EXIGENCE POUR LES RAPPORTS**

Pour tous les contrats attribués, de brefs rapports seront exigés et exigibles dans un délai d'un mois à compter de la date de fin du contrat. Ces rapports devraient inclure:

- Un récit maximal de deux pages;
- un rapport financier de première ligne;
- Autres pièces jointes pertinentes.

## **INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES DEMANDES**

La soumission sera disponible en ligne à compter du 12 juillet 2018 à <https://newventurefund.force.com/login>

- Veuillez enregistrer votre organisation ou vous-même en cliquant sur "S'inscrire". Si vous n'êtes pas une personne ou une entité américaine, entrez "00-00000000" dans le champ Your EIN ou International ID. Si vous faites une demande en tant qu'individu, veuillez entrer votre nom complet dans le champ «Nom de l'organisation». Après l'enregistrement initial, vous recevrez un email pour créer un mot de passe permanent.

- Après avoir créé un mot de passe, veuillez entrer le code d'accès CATA 001893 pour accéder à l'application
- Le comité examinera les demandes de financement de façon continue et par lots selon la date de soumission. Voir l'horaire ci-dessous:

<b>DATE LIMITE DE SOUMISSION</b>	<b>DATE DE NOTIFICATION (vers)</b>
<b>31 Août 2018</b>	28 septembre 2018
<b>31 octobre 2018</b>	27 novembre 2018
<b>31 décembre 2018</b>	31 janvier 2019

- Les fonds initiaux seront libérés à la réception de l'accord de contrat signé.

#### **DEMANDES URGENTES:**

Pour les demandes de financement urgentes (par exemple, assistance pour les voyages et la participation à un événement pertinent avec un préavis raisonnable), veuillez contacter le coordinateur du groupe de travail INSPIRE, Nicolas Makharashvili (onm2003@cumc.columbia.edu) dès que la demande est soumise en ligne. Le Comité a établi un processus d'examen des propositions urgentes avec une période de préavis raisonnable (c.-à-d. 3 à 4 semaines).

#### **Coordonnées du fonds INSPIRE:**

Veuillez diriger tous les problèmes et questions à:

Nicolas Makharashvili

Coordinateur, Groupe de travail INSPIRE

Agent principal de programme, CPC Learning Network | Columbia University

Téléphone: + 1-212-342-5208

E-mail: [onm2003@cumc.columbia.edu](mailto:onm2003@cumc.columbia.edu)